« Unissons-Nous Pour Champdeuil »
Union des listes d'opposition municipale à Champdeuil
SITE : https://unissons-nous-pour-champdeuil.yj.lu
Email : unissonsnouspourchampdeuil@orange.fr

Champdeuil, le 28 avril 2021

Objet : Lettre ouverte de protestation à M. POTEAU, Président de la Communauté de Communes « Brie des Rivières et Châteaux » au sujet de la prochaine création d'une prison à Crisenoy.

Monsieur le Président,

Nous représentons l'Union des listes d'opposition municipale à Champdeuil, et à ce titre, nous vous adressons cette lettre ouverte de protestation sur la prochaine implantation d'une prison chez nos proches voisins de Crisenoy. Notre démarche n'est pas « politique » dans le sens péjoratif du terme, mais il s'agit, devant la vague montante de protestations à ce propos d'une très grande majorité de Champdeuillais et devant l'affirmation unanime de leur solidarité avec Crisenoy, de prendre nos responsabilités et nous substituer au « SILENCE ASSOURDISSANT » EN LA MATIERE DEPUIS PLUSIEURS MOIS DE NOTRE EX-MAIRE M. JAROSSAY ET SON CONSEIL MUNICIPAL DEMIS DE LEURS FONCTIONS PAR LE CONSEIL D'ETAT EN JANVIER DERNIER.

Vous le savez bien, cette annonce de l'implantation prochaine d'une prison va à l'encontre de l'avis de la grande majorité d'habitants, associations et collectifs de riverains qui s'opposent et vont s'opposer largement à ce projet.

Et croyez bien que cette opposition ne se limite pas simplement au proche voisinage de cette future implantation, mais va bien au-delà, car cette implantation affectera notablement et de manière néfaste et nuisible non seulement le cadre de vie mais aussi le quotidien de tout un bassin local.

Ces habitants considèrent à juste titre que l'Etat et ses dirigeants dans ses nombreuses "strates" les méprisent, les placent au ban en imposant à la hussarde une atteinte significative à la qualité de leur cadre de vie , sans même demander leur avis. Car tout s'est fait sans concertation, dans l'entre soi et même sans transparence…

Cette implantation à l'origine, dans son projet initial sur Rubelles et Vaux-le-Pénil, a été largement refusée et combattue par la Communauté de Communes du Val de Seine et ses élus ! Il y avait sûrement de bonnes raisons pourtant…

Depuis, par contre, plus les mêmes bonnes raisons a priori dans notre Communauté de Communes ! Comment, à la suite, un tel projet peut-il vous plaire à vous, Président de la Communauté de Communes de Brie des Rivières et Châteaux ? A l'actif, soi-disant… L'impact économique !... Les quelques emplois projetés ! … Une soi-disant perte de 1 800 000 € par an (à cause du projet contesté de la ZAC des Bordes à Crisenoy) ! Allons donc…

Le passif, lui, est là pourtant, présent et têtu… Ce projet est disproportionné en terme d'investissements et d'infrastructure compte tenu de l'exigüité du territoire de Crisenoy et de son environnement. Il porte atteinte non seulement au cadre de vie des habitants mais il nuit à l'attractivité pastorale et touristique de ce territoire.

Imaginons à terme, par exemple, le probable effet sur le site internet de la Communauté de communes de « Brie des Rivières et Châteaux », avec cette nouvelle carte postale patrimoniale : Vaux-le-Vicomte, Blandy les Tours, LA PRISON DE CRISENOY tout près, vraiment tout près… ! Effet délétère garanti !

Et nous pouvons de plus hélas compter, avec ce projet d'installation de prison, SUR LES DEPRECIATIONS FONCIERES SUBIES DES AUJOURD'HUI PAR L'ENSEMBLE DES HABITATIONS DE CE TERRITOIRE !

Rien de tout cela n'a été signalé, ni évidemment pris en compte. Quelle étude d'impact sur le devenir de la qualité de vie des habitants en cause ?

Le bilan de cette opération ne pourra être que lourdement négatif : exaspération des habitants, impact économique limité, affectation du cadre de vie, de l'activité touristique, artificialisation des sols et nuisances à l'environnement.

Par ailleurs, nous estimons que notre territoire assume déjà sa bonne part en matière de prison (le site géant de Réau est à moins de 10 km) … mais également en matière de sites porteurs de risques et nuisances pour nous riverains (Centre d'enfouissement de déchets de la Butte Bellot à 2 kms et aérodrome de Melun-Villaroche en pleine restructuration et développement).

Enfin, le maire de Crisenoy, M. Hervé JEANNIN, soutenu par les associations de notre territoire et par notre groupe d'opposition Champdeuillais, a un projet sur le même site ! La ZAC des bordes, source de tous les intérêts, située en partie sur les anciens terrains, était visée par votre assemblée d'intercommunalité pour y installer un énième projet d'entrepôts logistiques, projet qui allait lui-même à l'encontre des orientations récentes de l'état sur l'artificialisation des sols et les nuisances à l'environnement.

Notre position est donc parfaitement claire, Monsieur le Président, nous refusons quant à nous, ce projet nuisible au cadre de vie des habitants de notre commune voisine et jumelle de Crisenoy et alentours.

Notre groupe d'opposition "Unissons-nous pour Champdeuil" candidat à la prochaine élection partielle à Champdeuil regrette ce nouveau déni de démocratie locale : on n'impose pas, sans débat local, un centre pénitentiaire à une commune ! Nous tenons de plus à apporter aide et entier soutien à M. Hervé JEANNIN, Maire de Crisenoy et à son équipe municipale qui vient de lancer une nouvelle mobilisation contre ce projet funeste.

En protestation à cette décision arbitraire, nous nous engageons devant les électeurs de Champdeuil, à non seulement apporter un soutien indéfectible au Maire de Crisenoy, à son conseil municipal et à ses habitants mais aussi à porter également à l'avenir, au sein de l'assemblée de notre communauté de communes, un "Front du refus" à l'implantation de ce projet démesuré de prison.

Nous vous saurions gré enfin, d'une part de bien vouloir, porter à la connaissance de l'ensemble des élus de l'EPCI le contenu de cette lettre ouverte, d'autre part de provoquer enfin un vrai débat aboutissant à une vraie position de la Communauté de communes sur ce projet.

Cette position apparaît a priori évidente… Car, en effet, si l'on n'est pas directement concerné, règnent à coup sûr le « … Tant que c'est pas chez nous…» et l'argument convenu de « l'intérêt général » ! Mais… QUI a contrario, parmi les élus de notre Communauté de communes, pourrait, dès lors que c'est prévu pour sa propre commune, accepter sans ciller pour ses habitants, l'implantation d'un tel projet sur son territoire ? De Machault à Guignes ou Châtelet en Brie, gageons que les candidats ne seraient pas légion…

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération la plus distinguée.

Les 15 candidats d' «Unissons-nous pour Champdeuil».
(Elections municipales des 23 et 30 mai 2021).

Copie à M. le Député JL. THIERIOT